



Revêtement de sol vinyle en Lé et en dalles **Solacore Plus**

Il sera mis en oeuvre un revêtement vinylique homogène à décor non directionnel en lés de 2 m ou dalles de 60,8 x 60,8 cm de type SOLACORE PLUS de la société LMS constitué d'une masse de PVC calandré et pressée à chaud, bénéficiant d'un renforcement de surface "PUR" composé de polyuréthane photo réticulé et d'un groupe d'usure de type I.

Ce revêtement est classé selon le référentiel QB-UPEC U4P3E2/3C2 et Bfl-s1 au feu.



U4 P3 E2/3 C2



TYPE DE REVÊTEMENT	Revêtement de sol homogène (PVC)	EN ISO 10581	-
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Épaisseur totale :	EN ISO 24346	2 mm
	Largeur	EN ISO 24341	2 m
	Longueur standard :	EN ISO 24341	20 m
	Dimension des dalles :	EN ISO 24342	608 x 608 mm
	Conditionnement des dalles :	-	14 dalles / carton / 5,17 m ²
	Protection de surface :	-	PUR
	Masse surfacique totale :	EN ISO 23997	3 250 g/m ²
	Type de décor	-	Non directionnel
CERTIFICATION		Classement UPEC :	-
		N° de certificat UPEC :	U4 P3 E2/3 C2
CLASSEMENTS	Classe d'usage :	EN ISO 10874	23 - 34 - 43
	Classement Feu :	EN 13501-1	Bfl-s1
	Glissance :	EN 13893	DS
	Résistance au glissement :	DIN 51130	R9
PERFORMANCES TECHNIQUES	Résistance à l'usure :	EN ISO 10581	Type I
	Poinçonnement rémanent :	EN ISO 24343-1	≤ 0,1 mm
	Résistance aux chaises à roulettes :	EN ISO 4918	Conforme
	Type de chaise à roulettes :	EN 12529	Type W
	Efficacité acoustique :	EN ISO 10140-3	2 dB
	Résistance à la lumière :	ISO 105-B02	≥ 6
	Conductivité thermique :	ISO 8302	0,01 m ² k/w
	Chauffage par le sol :	EN 1264-2	Adapté
	Accumulation de charges électrostatiques :	EN 1815	< 2 kV
	ENVIRONNEMENT	Formaldéhyde :	-
Emissions dans l'air intérieur :		-	A+
DOMAINE D'UTILISATION	Locaux à affectation collective définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux.		
MISE EN OEUVRE	Se conformer à la norme NF-DTU 53.2. Le support doit être plan, lisse sec et sain.		
	L'enduit de ragréage autolissant doit être classé P3. La température du support et de l'atmosphère doit être au moins égale à +12 °C. Collage à l'aide d'une émulsion acrylique (Sadertac V6 ou Cege 100 HQ-T).		
	Lés : disposés dans le même sens, joints soudés à chaud et complétés par une étanchéité en rives dans le cas des locaux classés E3. Dalles : pose à sens contrarié (90°). Pour l'obtention du classement E3, les dalles doivent être soudées à chaud avec un cordon d'apport et l'étanchéité doit être faite en rives.		
ENTRETIEN	Le traitement PU réalisé en fabrication permet la mise en service après un simple balayage humide avec détergent neutre. L'entretien journalier sera effectué de la même façon.		
	L'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement est déconseillée.		
	Selon l'intensité du trafic, le revêtement pourra néanmoins faire l'objet d'une nouvelle métallisation par dispersion polymère ou émulsion PU. Éviter les embouts et les roulettes en caoutchouc pouvant laisser des marques indélébiles.		



* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

